



Le *petit* Lentignois

vosre bulletin d'informations municipales



JANVIER
2021

www.lentigny.fr

ÉDITO DU MAIRE



Chères Lentignaises, chers Lentignois,

2020 fut difficile mais, pendant la crise sanitaire, s'est développée ce que la société offre de meilleur : la solidarité. Nous remercions les personnes qui ont fait des dons au CCAS et à la commune. Les enfants de notre école ont fait, en atelier pendant la garderie, des dizaines de cartes de vœux pour les personnes âgées de la commune. Ces cartes ont été jointes aux bons pour un repas, offerts à nos aînés par le CCAS. Elles ont été très appréciées et ont apporté un peu de chaleur en ces temps de distanciation sociale.

Malgré l'impossibilité d'organiser des réunions publiques, l'équipe municipale travaille à la mise en œuvre du programme pour lequel vous l'avez élue, à l'entretien du patrimoine de la commune, au soutien des écoliers, seniors, associations, entreprises, comme vous le constaterez à la lecture de ce bulletin.

Les finances dont nous disposons étant limitées, nous avons travaillé, avec succès, à l'obtention de plus de 40 000 euros d'aides ou de subventions pour mettre en œuvre nos premiers projets : rénovation du terrain stabilisé pour les joueurs de foot, réfection du chemin des potiers, entretien des fossés, réfection du toit du restaurant scolaire et amélioration de l'isolation thermique. D'autres dossiers ont été déposés ou le seront quand ce sera le moment.

En ce début 2021, la pandémie perturbe toujours nos existences, empêche de nombreuses personnes de travailler et toutes de se réunir à leur guise. Les moments de convivialité comme le repas de l'amitié ou les vœux du maire et du conseil municipal ne pourront avoir lieu.

Nous formulons le vœu que les progrès de la médecine nous permettent d'atteindre, avant la fin de l'année, l'immunité collective et de vivre à nouveau comme avant : embrassades, rencontres, activités sportives, culturelles.

En attendant ces jours meilleurs, l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter santé, joie et projets. Bonne année 2021 ! Prenez soin de vous et de vos proches !

Véronique GARDETTE, Maire de LENTIGNY

LA COUV'

C'est l'un des passereaux les plus faciles à identifier. Très présent toute l'année sur notre territoire, le rouge-gorge est particulièrement visible lorsque le blanc de l'hiver contraste avec le plumage de son poitrail orangé.

Parce qu'il est territorial et opportuniste, il est connu pour être l'ami des jardiniers.

Il est son compagnon du quotidien, profitant des coups de bêche pour récupérer les vers de terre dont il raffole. Lorsque le temps est au plus froid, il comptera volontiers parmi les invités de la mangeoire, entre 2 envolées de moineaux ou de mésanges.

Photo prise à Lentigny le 04.01.21

Une version couleur de votre bulletin municipal est consultable sur www.lentigny.fr





DANS LE RÉTRO

RETOUR SUR LES ÉVÈNEMENTS DE CETTE FIN 2020 À LENTIGNY

RASSEMBLEMENT HOMMAGE À SAMUEL PATY - 21 OCTOBRE 2020

Une centaine de personnes se sont mobilisées, le 21 Octobre à 12h30, devant l'école primaire de Lentigny, en réaction à l'attaque dont Samuel PATY a été victime le 16 Octobre 2020. Un symbole fort d'unité et de solidarité en ces temps troublés.

Mme BOUVIER, Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale, a tenu à s'exprimer au nom de tous les DDEN de la Loire qui s'investissent au service de l'école publique, de l'intérêt des enfants, et défendent les principes républicains d'émancipation que sont la citoyenneté, la laïcité et la liberté de conscience.

Véronique GARDETTE, Maire de Lentigny, a lu un texte rendant hommage à l'enseignant et rappelant les principes cités plus haut, avant la minute de silence.



COLIS DE NOËL DU CCAS - 12 DÉCEMBRE 2020



Source photo : Mairie de Lentigny

Comme chaque année, le CCAS de Lentigny (Centre Communal d'Action Sociale) a distribué les colis de Noël aux aînés de la commune.

Compte-tenu de la situation sanitaire, le repas des anciens ne pourra pas se tenir cette année ; en contrepartie un bon pour un repas au restaurant l'Orchidée ou au Sportif a été remis aux personnes de 72 à 79 ans (140 personnes). Et 75 paniers gourmands ont été distribués aux personnes de plus de 80 ans.



11 Novembre

Commémoration de la Victoire et de la Paix,
et Hommage à tous les morts pour la France

La cérémonie commémorative s'est déroulée aux Monument aux Morts de Lentigny, en comité restreint et sans public, comme préconisé par le Ministère des Armées, en raison de la situation sanitaire.



Source photos : Mairie de Lentigny

Après avoir lu le message de Geneviève Darrieussecq (Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants) ainsi que la liste des Morts pour la France, Madame le Maire, accompagnée d'un nombre restreint d'élus, a déposé une gerbe.

Le 11 Novembre 2020 marquait le 102ème anniversaire de l'Armistice de 1918 et le centenaire de l'inhumation du Soldat inconnu, dont la sépulture repose sous l'Arc de Triomphe à Paris.

DES LENTIGNOIS.ES INVESTI.E.S POUR LA BIODIVERSITÉ 14 DÉCEMBRE 2020

Le 14 décembre, s'est tenue la seconde réunion du groupe local de la biodiversité. Elle s'inscrivait dans le projet "Lentigny Espace de Biodiversité" soutenu par des fonds Européens du FEDER avec l'accompagnement de la Ligue de l'Enseignement jusqu'à fin 2020, en la personne de Pierre-Alain LARUE que nous remercions chaleureusement.

Après plusieurs manifestations menées depuis 2 ans sur la commune, les citoyens, apiculteurs, associations, élus, agriculteur se sont retrouvés pour réfléchir à la poursuite des actions, de manière autonome.

De nombreuses idées ont émergé avec entre autres des envies de recenser la faune et la flore de la commune, de sensibiliser les habitants à la pratique du compostage, de faire perdurer la journée citoyenne, de valoriser les espèces déjà présentes sur la commune avec des photos, des expos, et de ritualiser certains événements comme la Fête des Abeilles.



LUNDI 14 DÉCEMBRE 2020

de 18h à 19h

**RÉUNION CITOYENNE
POUR L'ÉLABORATION DE PROPOSITIONS
ENVIRONNEMENTALES POUR LA COMMUNE**

Salle des fêtes de Lentigny



PROTOCOLE
SANTÉ :
20 personnes max.
inscription
et entrée
obligatoires

Mon Village Espace de Biodiversité,
un dispositif qui permet l'engagement des citoyens de tout âge
pour la mise en œuvre d'actions concrètes
en faveur de la biodiversité.

INSCRIPTIONS OU RENSEIGNEMENTS : MVBLOIRE@GMAIL.COM



Source photo : Mairie de Lentigny

Pour assurer la continuité de ce beau projet, un comité de pilotage restreint, composé de 6 personnes représentant l'école, les citoyens, les agriculteurs, les élus, les associations et les apiculteurs a été constitué. Il va se réunir régulièrement pour avancer sur les différents projets.

**VOUS VOULEZ INTÉGRER LE GROUPE LOCAL,
OU SIMPLEMENT FAIRE PART DE VOS SUGGESTIONS ?**

écrivez à petitlentignois@gmail.com
ou contactez la mairie au 04 77 63 13 60 qui se fera le relais





UN PEU D'HISTOIRE

LENTIGNY, VILLAGE VITICOLE - PREMIÈRE PARTIE (AVANT 1914) ^[1]

La couverture du dernier petit Lentignois était illustrée d'une magnifique photo de vigne. Aujourd'hui, la commune en compte moins d'une vingtaine d'hectares. Mais sait-on qu'il y a 100 ans, il y en avait près de 300 ha, soit un quart de la superficie de la commune ? Nous vous racontons (en 2 épisodes) l'histoire de cette culture qui a tellement marqué notre village et notre région.



Vendanges à Aubertet en 1895

La culture de la vigne à Lentigny est très ancienne. Au 14^{ème} siècle, un testament indique que les crus des Prés (aujourd'hui Contenson) et des Ormes sont renommés. Fin 17^{ème}, la vigne occupe un 1/8^{ème} des terres de la paroisse. La majorité des habitants sont vigneron ou grangers [1]



En 1789, dans les cahiers de doléance, les habitants dénoncent la lourdeur des divers impôts : « les seuls droits perçus sur 1000 pièces de vin environ [2] que la paroisse fournit à la consommation de Paris excèdent de cinq sixièmes pour chaque tonneau la valeur réelle de cette denrée sur les lieux ».

.....
Sources :

[1] Livre « Vivre à Lentigny hier et aujourd'hui » publié en 2004, disponible à la médiathèque de Lentigny, et témoignages d'habitants de Lentigny.

[2] Granger : terme désignant un fermier ou un métayer.

[3] Une pièce = 2 feuilletes = 200 litres au 19^{ème} et 20^{ème} siècle, mais 226 litres dans le Roannais au 18^{ème} siècle

Fin 19ème, alors que le phylloxera [4] ravage les vignobles du midi de la France, les viticulteurs de Lentigny font de très belles affaires en vendant leur vin à Paris, avant d'être eux-mêmes atteints par cette calamité. Xavier Faure, propriétaire du domaine viticole d'Aubertet, écrit en 1887 : « les vignes très belles, qui me donnent actuellement de beaux produits, sont menacées par le phylloxera dont on constate les approches. »

La crise phylloxérique induit des transformations profondes. Dans un premier temps, les cépages traditionnels sont remplacés par les hybrides américains [5], résistants à la maladie, mais avec cependant un très gros inconvénient : le vin ne ressemble pas beaucoup à ce que l'on produisait avant. On parle de goût foxé, de goût de « pisse de renard »...

1896 sur la route de Roanne (on aperçoit les maisons du Pont et l'église de Villemontais).

Transport du vin en char à bœufs vers le port de Roanne où il rejoindra Paris après un long voyage sur la Loire jusqu'à Orléans (qui deviendra rapidement la capitale française du vinaigre !)



Au final, la crise phylloxérique impacte relativement peu le vignoble de la côte roannaise en termes de production. Ainsi, dans le Journal de Roanne du 22 octobre 1899[6] : « la végétation des vignes de la Côte a été extraordinaire et la pousse a été plus que normale. (...) Le phylloxera commence, il est vrai, à y faire quelques trouées, mais grâce à l'énergie et la ténacité de nos vigneron, les ravages du terrible insecte ont été promptement enrayés. »

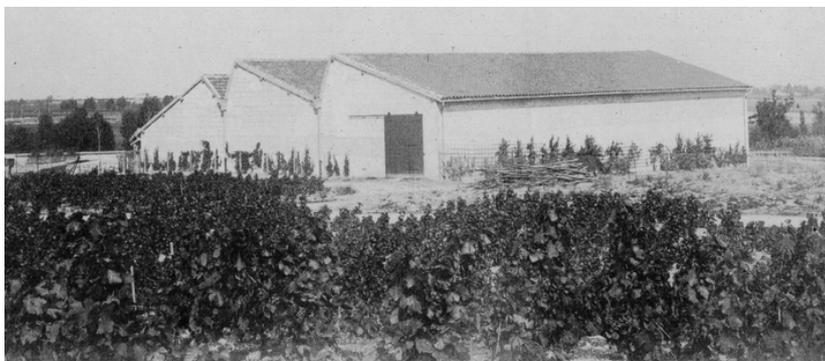
La chance du vignoble de la Côte Roannaise est de n'avoir été touché par le phylloxera que tardivement par rapport à son apparition dans le midi de la France, permettant de limiter sérieusement les conséquences du fait des techniques de lutte mises au point entre temps : lutte chimique, plantation d'hybrides producteurs directs et finalement greffage sur plants américains résistants.

[4] Petit insecte piqueur dont l'infestation d'un pied de vigne non résistant provoque sa mort en quelques années

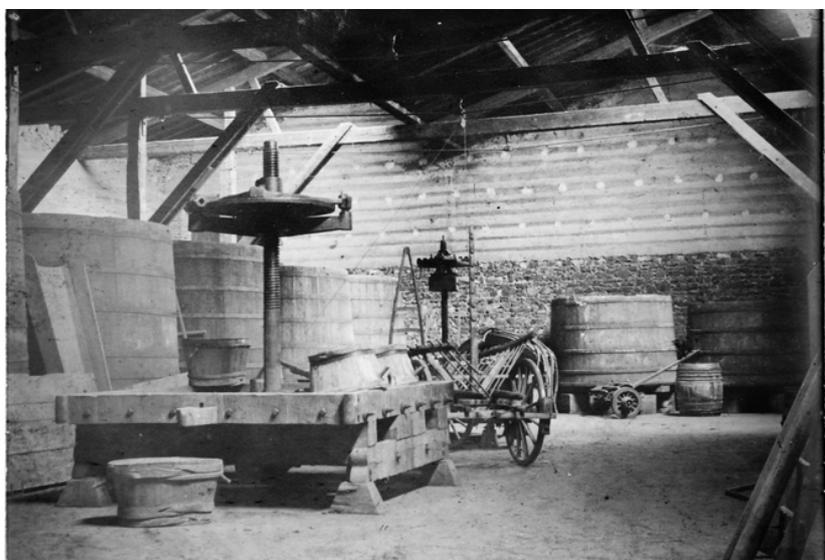
[5] Le plus connu est un cépage blanc, le Noah. Les cépages américains seront finalement interdits en 1934

[6] Cité par Robert Bouiller « La viticulture en Côte Roannaise - l'histoire et les traditions » 2005 Centre de Recherches du Musée Alice Taverne Etudes & documents n°46

Les remèdes étant trouvés, l'abondance des plantées provoque même une surproduction (crise de 1907) et la baisse des cours du vin. En 1908, avec une production de 27 616 hl, Lentigny bat tous ses records [7].



Le grand cuvage d'Aubertet construit en 1891 par Xavier Faure. Remarquez son toit en shed, utilisant le savoir-faire des architectes roannais pour la construction des usines textiles.



Le cuvage abritait deux pressoirs, deux cuves et vingt foudres d'une contenance totale de 400 hl, permettant de vinifier la récolte des 6 vigneron du domaine (4 vigneron à Aubertet, 2 vigneron à Aris).

Les 20 plus gros producteurs sur la commune sont :

- Maurice Gaume
(avec 1220 hl, il est même le plus gros déclarant de l'arrondissement !)
- Xavier Faure (700 hl),
- Benoît Gaume (650 hl),
- Pierre Dufour (516 hl),
- J. Chartre (500 hl),
- Michel Dufour (452 hl),
- Claude Goujon (440 hl),
- Pierre Millet (432 hl),
- Jules Roffat (430 hl),
- J. Roche (400 hl),
- C-M. Traclet (370 hl),
- M. Letellier (366 hl),
- de Lalobie (380 hl),
- J. Charmette (360 hl),
- Claude Collet (340 hl),
- Pierre Morin (320 hl),
- J. Dévourdy (310 hl),
- Jean-Marie Bras (300 hl),
- Antoine Goujon (300hl),
- B. Millet (300 hl)

[7] C'est presque le triple de la production actuelle de tout le vignoble de Côte Roannaise (210 ha environ) !!!

Au total, on dénombre 93 vigneron [8] ayant déclaré plus de 100 hl chacun. Au début du 20ème siècle, la vigne occupe encore près de 300 ha (un quart de la superficie de la commune). Cette récolte exceptionnelle représente donc un rendement de plus de 90 hl/ha, c'est ce qui s'appelle « faire pisser la vigne » ! Mais les autres communes de l'arrondissement ne sont pas en reste : Renaison déclare 44 545 hl, Villerest 20 824 hl [9]

Cette nouvelle conjoncture, associée aux mauvaises récoltes des années précédant 1914, modifie complètement les conditions d'exploitation et entraîne la disparition de la vigne en de nombreux cantons [10]

Qui dit vigne,
dit eau de vie de marc !

Ci-contre, étiquette de la
production 1900 du
domaine des Millets



Groupe de vendangeuses et vendangeurs à Lentigny vers 1900.

Gérard SPECKLIN

[8] Au recensement de 1901, Lentigny compte 906 habitants.

[9] Journal de Roanne du 15 novembre 1908

[10] Robert Bouiller, ouvrage cité

À SUIVRE ...

LES COMMISSIONS



URBANISME & PROJETS

L'année 2020 est finie. Une année difficile à bien des égards. Et la commission projet et urbanisme n'a pas échappé à toutes les problématiques générées par la crise sanitaire.

Une mise en place tardive du conseil, des rencontres avec les professionnels ou avec vous, compliquées ou impossibles à organiser, des orientations financières difficiles à prévoir revues au jour le jour, et des subventions peu ou pas validées par nos financeurs institutionnels (conseils départemental ou régional) nous ont incités à une grande prudence.

Je souhaite faire un point sur l'état d'avancement des projets, petits ou plus importants, car nous ne pouvons organiser de réunion publique pour l'instant et il me semble important de vous en faire état.

Le plus emblématique concerne l'école maternelle que nous souhaitons avoir rénové thermiquement et remis à niveau d'ici la fin de ce mandat. Nous avons pu engager quelques travaux avant la fin de l'année 2020 puisque le toit du restaurant scolaire a pu être totalement refait par l'entreprise Cagne.

Nous en avons profité pour ajouter 20 cm de laine de verre dans le plénum entre les voliges sous tuiles et la frissette du plafond. Ainsi la cantine aura entre 35 et 40 centimètres d'épaisseur d'isolant sous toiture.

Nous avons acté lors d'un précédent conseil, les travaux de réfection du restaurant scolaire qui, outre les tuiles et l'isolation du toit, comprennent également la pose de panneaux d'isolation acoustique au plafond et sur les murs, si nécessaire, afin de réduire les nuisances sonores.

Les huisseries seront aussi changées et les luminaires également remplacés par des éclairages led.

Enfin, le sol en dalles plastiques sera déposé pour être remplacé par un sol en lé de type usage intensif professionnel.

Ainsi, nous allons augmenter la qualité de vie dans cet espace d'un point de vue thermique, acoustique et éclairage tout en étant moins énergivore.

Nous souhaitons traiter les différentes salles de la maternelle de façon identique au restaurant scolaire. Sous l'ancien mandat, la moitié des huisseries a été remplacée en privilégiant les trois salles de classe. Dans ces salles de classe il faudra finir ce travail et intervenir sur le sol et l'éclairage. Et dans les pièces restantes, réaliser le triptyque huisseries, sol, éclairage.

Les toitures en tuile seront elles aussi changées avec la pose d'une isolation, comme au restaurant scolaire.



Concernant l'école, nous allons aussi engager une réflexion sur la régulation du chauffage afin d'être encore plus vertueux économiquement et écologiquement sur le poste énergie.

Il va de soi que ces travaux entraînent un budget important. Il semblerait que l'état, la région, le département et Roannais Agglomération veuillent relancer l'économie, entre autres, par des orientations de subventions ciblées sur des travaux d'économies d'énergie dans les bâtiments publics. Ces subventions, dont les dossiers sont soit en cours de montage, soit en cours d'instruction, seront essentielles pour réaliser ce projet.

Un autre projet de ce début de mandat est la création d'un espace de jeux pour jeunes enfants (1-9) et pré-adolescents (10-12) au pôle sportif, à la place des anciens obsolètes. Les études ont pu être réalisées en grande partie et nous espérons pouvoir proposer aux assistantes maternelles de la commune une palette de jeux dans laquelle des choix seront à faire.

Concernant le jeu pour les pré-adolescents, nous demanderons à un certain nombre de nos jeunes concitoyens volontaires de nous donner leur avis. La consultation pourrait avoir lieu dans le premier trimestre 2021 si la situation sanitaire le permet. Suite à ces choix, nous installerons 3 à 4 jeux sur des sols adaptés et sécurisés.

Quelques éléments concernant d'autres projets en cours :

- Le projet du marché est en cours d'étude avec diverses rencontres avec des professionnels, des producteurs, des forains et en visitant des marchés existants,
- Le chemin des galinettes : nous devons acter les échanges fonciers avant de débroussailler, nettoyer et créer un petit pont avant de remettre en service ce vieux chemin communal,
- La pose de panneaux photovoltaïques ; parallèlement à la réfection des toitures de l'école, nous souhaitons étudier la possibilité de poser des panneaux photovoltaïques sur certains toits bien orientés. Ces panneaux contribueraient à la production d'énergie verte sur la commune. Nous vous informerons des avancées avec le SIEL, organisme départemental qui gère l'énergie sur de nombreuses communes de la Loire à mesure que nous en aurons.

Vous voyez, à travers ces quelques exemples, que nous poursuivons nos projets et que nous comptons les mettre en œuvre dès que possible avec les précautions sanitaires et surtout financières. Nous souhaitons vous associer autant que faire se peut pour participer à l'élaboration et à la finalisation de ces projets. Nous voulons œuvrer pour vous et avec vous.

En attendant de pouvoir vous croiser dans une réunion publique, je vous souhaite une très belle année 2021.

Christophe POTET



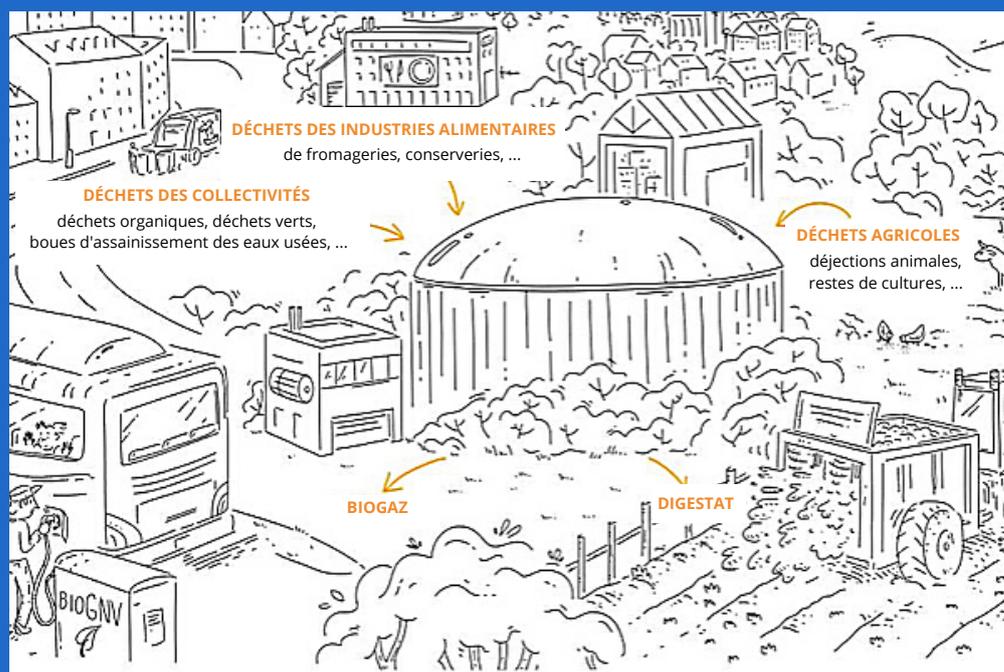
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Roannais Agglomération a sollicité un avis de la commune à propos de l'épandage des digestats de boues issues d'une future unité de méthanisation. Notre commission a été chargée de proposer un avis au Conseil Municipal.

Le sujet étant très technique pour des néophytes, nous nous sommes fait aider dans cette réflexion par des personnes expertes et par des personnes ayant déjà travaillé sur le dossier et ayant exprimé un avis.

QU'EST-CE QUE LA MÉTHANISATION ?

Il s'agit d'un procédé biologique anaérobie (sans oxygène) qui dégrade la matière organique en produisant du gaz (bio-méthane).



Source image : guide pratique ADEME "la méthanisation en 10 questions"

Les résidus produits sont nommés « digestats ». Ils peuvent être utilisés comme fertilisants agricoles dans les champs (épandage).

Le projet était destiné au départ à traiter les boues de la station d'épuration de Roanne. Une filière de traitements de biodéchets (industrie agroalimentaire entre autres) s'y est ajoutée.

Voici, en résumé, notre avis voté au Conseil Municipal du 10 novembre (que vous trouverez en entier dans le compte-rendu du Conseil municipal) :

« Nous appuyons le choix de la méthanisation qui permet de produire localement une partie de notre énergie, de s'inscrire dans une démarche d'économie circulaire et de réduire l'émission de gaz à effet de serre. [1]

[1] Nous partageons la fierté de Roannais Agglomération d'avoir été désignée, depuis, lauréate du Grand Prix « Ville Moyenne » 2020 pour son initiative de construction d'un biométhaniseur territorial.

Sur l'épandage des digestats issus de la station d'épuration, nous avons rendu un avis défavorable, par principe de précaution.

En effet, ces boues, même après méthanisation, contiennent des substances toxiques, résidus médicamenteux, perturbateurs endocriniens, métaux lourds etc. Des pays, comme l'Allemagne ou la Suisse, n'autorisent pas l'épandage des boues de stations d'épuration (elles sont incinérées et leurs résidus enfouis dans des décharges spéciales). Les cahiers des charges de l'Agriculture biologique, et d'autres filières qualité comme le Label Rouge interdisent l'utilisation de boues d'épuration comme fertilisant et demandent un délai de plusieurs années après épandage avant de pouvoir demander ces labels.

Il nous semble incohérent de nous engager pour la protection de notre environnement, de notre santé (en promouvant une alimentation de qualité), et de cautionner ce choix de se décharger de ces déchets sur nos terrains agricoles, que nous regretterons certainement dans quelques années.

Lorsque l'usine de tri des déchets sera créée, dont les résidus seront brûlés, il faut envisager de brûler en même temps ces digestats, dans un incinérateur.

Sur l'épandage des digestats issus de la filière bio déchets, nous demandons que l'élimination des microplastiques soit prévue dans le process avant méthanisation, ainsi qu'une vigilance sur l'origine des biodéchets de l'agro-alimentaire, le Roannais n'ayant pas pour vocation de traiter des déchets non locaux.

Nous voulons également, pour les deux filières, des analyses, effectuées par un organisme indépendant et diffusées à tous les intéressés, incluant la recherche de présence de microplastiques, de résidus pharmaceutiques, bactériologiques, perturbateurs endocriniens.»

La commission a également été sollicitée par la Commission Environnement de Roannais Agglomération sur une nouvelle organisation de la collecte des déchets ménagers qui démarrerait dans 2 ans (2023), répondant à des objectifs à la fois économiques et environnementaux.

D'ores et déjà, nous devons faire des efforts pour mettre le moins possible d'ordures ménagères dans nos poubelles, ce qui veut dire TRIER et COMPOSTER [2] au maximum.

Nous en reparlerons régulièrement et vous proposerons des rencontres pour apprendre ensemble ces gestes citoyens et améliorer nos pratiques.



.....

[2] Tous les habitants de Roannais Agglomération peuvent obtenir un composteur gratuitement, sur simple demande. Ils sont fournis avec un bio-seau et un guide d'utilisation. Pour tous renseignements, appelez le numéro vert du service déchets ménagers : 0 800 17 34 50 ou rendez-vous sur le site www.aggloroanne.fr à la rubrique "mes démarches" / "déchets ménagers".



COMMUNICATION & SITE INTERNET

Durant le dernier trimestre de 2020, nous avons travaillé sur le site Internet de la commune. L'ensemble de la structure a été revue, pour gagner en clarté et améliorer la navigation. Trouver facilement les informations dont vous avez besoin est la priorité.

Nous avons ainsi souhaité mettre en avant Le Petit Lentignois, avec une page dédiée où vous retrouverez les derniers numéros consultables en ligne (depuis janvier 2019).



Des pages dédiées à la géographie et à l'histoire du village ont été créées, reprenant une synthèse des pages Histoire de ce numéro de Petit Lentignois, et des suivants.

Vous trouverez également les pages pratiques au sujet de la mairie, les conseils municipaux et de nombreux liens vers les services de Roannais Agglomération.

Les acteurs de la commune y sont présents : élus, personnel communal, médiathèque, commerçants et artisans, ainsi que les associations (si vous souhaitez être ajouté, contactez-nous !).

L'école et les services sociaux et de santé sont également représentés.



Le site internet a été entièrement revu par nos soins, ce qui signifie non seulement que cette action n'a engendré aucun frais, mais qu'il est aussi totalement modifiable à volonté. Rien n'est figé.

Nous attendons vos remarques, suggestions et attentes. Vous en êtes les utilisateurs, il est fait pour vous !



Un recensement des professionnels installés sur la commune (artisans, commerçants, sociétés de services, etc.) a également été réalisé au cours du dernier trimestre 2020. Vous retrouverez cet annuaire sur le site www.lentigny.fr à l'onglet "Vie locale" / "Vie économique".

Pour toute demande ou proposition, écrivez-nous à petitlentignois@gmail.com





VOIES, RÉSEAUX & ESPACES VERTS

Le dernier trimestre de l'année aura été marqué par la remise en état du terrain de foot stabilisé. Avec le temps, les terrains stabilisés se compactent, s'imperméabilisent, se déforment parfois et sont parasités par des végétaux et des cailloux remontés en surface. Il est donc essentiel de bien entretenir et/ou rénover les terrains stabilisés pour les rendre praticables.

En tout, ce sont 540 tonnes de sablon (sable de carrière) qui sont venus recouvrir nos 5 400 m² de terrain fin novembre 2020. Cette remise en état va permettre de préserver le terrain en gazon qui sera utilisé exclusivement pour les matches. Les travaux ont été financés par la commune et le fonds de concours de Roannais Agglomération.



Source photo : Mairie de Lentigny

Janvier est consacré à l'entretien des différentes routes et chemins de la commune. Nettoyage des accotements par épaveuse et nouvelle campagne de curage de fossés.

Le chemin des Potiers a été rénové. Le chemin de l'étang, devenu impraticable, devrait être remis en état.

Nous sommes bien conscients de la dégradation de nos routes et chemins, et faisons au mieux, avec nos moyens techniques et financiers, pour trouver des solutions.

Depuis le 1er décembre, pour pallier l'arrêt maladie de l'un de nos agents, Ludovic est venu faire équipe avec Yves.

J'en profite pour remercier Yves pour sa disponibilité et son professionnalisme, et mesure la difficulté et la responsabilité de lui trouver un successeur en fin d'année.

Je vous souhaite une très belle année 2021.

Guy DUPERRAY-MAILLET



Vous bénéficiez de soins à domicile ? Prenez les devants et signalez-vous en Mairie au 04 77 63 13 60.

En cas de chute de neige, votre demande de déneigement sera traitée en priorité.





Solidarité, Soutien, Empathie sont des mots qui font sens pour notre équipe. C'est pourquoi, nous nous sommes investis avec cœur et enthousiasme dans différentes missions.

En premier lieu nous avons souhaité poursuivre le travail de qualité de l'ancienne mandature à travers les missions actuelles du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Ainsi, cette année, malgré la crise sanitaire, avons-nous tenu à continuer à distribuer les colis de Noël à nos aînés pour garder ce lien si important à nos yeux. Nous n'avons pu malheureusement faire le repas des anciens (crise sanitaire oblige). Aussi l'avons-nous remplacé par la distribution d'un bon pour un repas à utiliser dans un des deux restaurants du village (l'auberge de l'Orchidée ou le Sportif). Artisans de notre commune, nous nous devons de les soutenir.

De plus, nous souhaitons également développer et diversifier les missions du CCAS et, par là même, venir en aide à nos concitoyens qui en auraient besoin pour traverser certaines périodes difficiles de leurs vies.

Nous avons rencontré l'assistante sociale du territoire, Madame ODRY. Nous vous tiendrons informés des aides et des services dont vous pouvez bénéficier.

Accueil téléphonique du pôle vie sociale du département de la Loire : 04 77 23 61 41, du lundi au vendredi.

Nous avons aussi contacté Monsieur THINON Président de l'ADMR de Renaison (Aide à Domicile en Milieu Rural) afin de faire le point sur les services existants qui peuvent être mis en place pour aider au maintien des personnes âgées à domicile.



Quelques exemples de services proposés par l'ADMR : entretien de la maison, aide à la prise de repas, à la toilette, aux courses, mise en place de la télé assistance).

L'ADMR peut également intervenir auprès des familles en assurant un service de garde d'enfants à domicile.

Cette association proposera à partir de mi-janvier 2021 un service de portage de repas à domicile. Vous pourrez faire appel à ce service de façon occasionnelle ou régulière, que vous bénéficiiez déjà ou non des services de l'ADMR et sans aucun engagement de votre part (des affichettes contenant les modalités de mise en place sont disponibles en mairie).

Pour contacter l'ADMR de Villemontais dont nous dépendons, composez le 04 77 64 42 54.

La Poste propose également ses services, de façon différente, à travers son programme "veiller sur mes parents" mais également d'autres prestations : mise en place de la téléassistance, portage de repas, de médicaments, ménage, jardinage, lavage de vitres, initiation au numérique.

Ce service de La Poste comporte l'achat d'une tablette préparée par leurs soins comprenant des logiciels comme une messagerie, mais également une aide aux premières utilisations et la possibilité d'adhérer à une assistance mensuelle qui permettra de réaliser, entre autres, des mises à jour. N'hésitez pas à consulter la plaquette mise à votre disposition en mairie.

Enfin, nous allons continuer à rencontrer les différents prestataires, associations, personnes susceptibles de nous faire avancer sur l'aide, l'écoute, que nous pourrions apporter à nos concitoyens. N'hésitez pas à nous solliciter si vous avez besoin de nous, nous sommes à vos côtés !

Nous vous présentons tous nos vœux pour cette nouvelle année, qu'elle puisse nous être plus légère et facile à vivre que celle que nous venons de traverser !

Evelyne TANTOT
et les membres de la commission
des affaires sociales



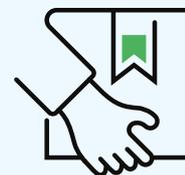
pour tous, toute la vie, partout

Service de portage de repas
Association ADMR de Villemontais

Des repas préparés sains et équilibrés, livrés à domicile, quotidiennement ou ponctuellement (livraison froide, du lundi au samedi).

Livraison du repas de votre choix. Cette formule permet de conserver une alimentation saine, variée, équilibrée et adaptée à votre régime ou à vos habitudes alimentaires.

Les repas sont élaborés localement, à base de produits frais (entrée / plat avec accompagnement / fromage / dessert / pain / potage). L'association ADMR garantit le suivi des normes de sécurité et d'hygiène, qu'il s'agisse de la confection et du transport des repas.



RENSEIGNEMENTS :
info.fede42@fede42.admr.org
04 77 64 42 56
www.admr.org

TARIFS :
6.50€ le repas
+ 3.50€ de frais de livraison/repas
soit 10€ le repas livré à domicile

FLEURISSEMENT



L'aménagement paysager qui se trouve près de la Salle des Sports est à présent terminé. Il a débuté en Octobre 2019 avec une première tranche de travaux; la seconde partie a été achevée en Décembre 2020.

La route d'Ouches étant l'une des portes d'entrée de Lentigny, l'emplacement était tout trouvé pour y mettre de jolies plantes et ainsi embellir l'entrée du village.

Avec l'aide des Serres de Commières, notre partenaire depuis plusieurs années, nous avons choisi des plantes vivaces, pérennes (pourpier vivace, graminées, heuchera, perovskia, gaura blanche, décorosier) ainsi que des arbustes (lilas des Indes) et arbustes fruitiers (cassissier et framboisier), qui ont pour avantage de nécessiter peu d'entretien.

D'autres projets sont en préparation pour l'année prochaine. Nous réfléchissons par exemple à l'aménagement du rond-point de l'école, ou encore au Jardin des Pèlerins qui se trouve derrière l'église. Nous vous en parlerons dans les prochains numéros.

En attendant, bonne année à tous.
Prenez soin de vous.



Source photo : Mairie de Lentigny

ÉTAT CIVIL

La commune partage la peine des familles de :

Monsieur Christian BAURY décédé le 08/10/2020

Monsieur Michel AUBOYER décédé le 09/10/2020

Monsieur Georges BRUNET décédé le 31/10/2020

Madame Odette BUFFIN née BURELLIER décédée le 20/11/2020





FINANCES

Quelques mots sur notre budget fonctionnement concernant le personnel communal

La masse salariale brute, en 2019, était de près de 340 000 euros et représentait la moitié de notre budget fonctionnement.

Les 200 enfants de l'école, les nombreux kilomètres de chemins et routes, les bâtiments tous bien utilisés en temps normal nécessitent un personnel communal assez important. Nous les remercions pour leur travail.

Fin 2020, la commune payait directement ou indirectement 17 personnes dont 2 remplaçants. 5 pour l'école, la garderie et le restaurant scolaire, 3 pour les études surveillées, 3 pour les services techniques, 1 pour l'agence postale, 2 pour la mairie, 3 pour le ménage. Parmi celles-ci, 6 sont embauchées à temps plein. La commune a 8 agents qui sont des fonctionnaires territoriaux. Ces quinze personnes présentes ont travaillé, en décembre, avant les vacances de Noël, l'équivalent d'environ 9,25 temps pleins.

Nous avons été confrontés, en 2020, à des arrêts de travail nombreux et conséquents dont certains se prolongent en 2021. Nous souhaitons un prompt rétablissement aux personnes concernées et attendons leur retour.

En 2021, nous recruterons une personne pour remplacer Yves VERNIN qui prendra une retraite bien méritée.

Entre remplacements pour cause de maladie et pour cause de retraite, nous aurons donc à payer, pendant plusieurs mois, trois personnes pour les services techniques au lieu de deux.

Puisqu'une partie du salaire ou du traitement des absents reste à la charge de la commune, notre capacité à les remplacer est malheureusement limitée. En 2021, nous ferons notre possible pour continuer de remplacer les absences.

Nous étudierons cela lors de la préparation du budget 2021.



Véronique GARDETTE



ÉCOLE PRIMAIRE SIMONE VEIL

Les préparatifs de Noël

Merci aux Atsems (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) pour leur superbe décoration en maternelle et en garderie maternelle, ainsi qu'à Vanille et aux enfants de garderie élémentaire pour le sapin dans le hall d'entrée !



Source photos : École Primaire Simone Veil

Bûche de Noël confinée et spectacle de Noël pour les maternelles

« Le Père Noël en voit de toutes les couleurs » par la compagnie Pois de Senteur (offert par le Sou des Écoliers).

Cette année, le Père Noël a déposé les cadeaux dans le hall pour les plus petits : il a été discret, il est fragile et a une longue tournée qui l'attend !!!

Les enfants ont reçu deux nouvelles draisiennes, des jeux de petits chevaux et des palettes magnétiques.

Atelier Création de chansons pour les CM

Grâce au partenariat avec la médiathèque et Roannais Agglomération, les CM1 et CM2 ont eu la chance de travailler avec Laurent MONTAGNE, compositeur, chanteur, interprète et son guitariste. Ensemble ils ont réalisé un gros travail d'écriture et invention de mélodies afin de créer deux chansons humoristiques.



Faute de pouvoir faire un concert, les répétitions s'enchaînent avant l'enregistrement dans les conditions professionnelles avec l'artiste. Les enfants réaliseront donc un CD avec l'école de Commelle Vernay qui participe également à cet atelier.



Tour du monde en musique en maternelle

Les maternelles ont eu la joie de recevoir Caroline Schneider, professeure au Conservatoire de Roannais Agglomération. Avec elle, ils ont voyagé dans le monde entier par l'intermédiaire de comptines et chansons. Au programme : Russie, Irlande, Maroc, Congo et Amérique du Sud. Le tout finalisé par un spectacle où les enfants ont pu participer et chanter toutes les berceuses apprises.



Source photos : École Primaire Simone Veil

Installation de l'Œuvre intercommunale de MON VILLAGE ESPACE de BIODIVERSITÉ



Les enfants de l'école ont installé les 18 abeilles fabriquées dans les 6 villages participant au projet « Mon Village Espace de Biodiversité ».



Les abeilles de St Romain la Motte, Riorges, Commelle Vernay, Notre-Dame de Boisset, Pouilly sous Charlieu ont retrouvé place autour de notre apiculteur et de ses abeilles lentignaises ! L'œuvre est visible par tous en bas de la rue Buissonnière.



Source photos : École Primaire Simone Veil

Toute l'équipe éducative vous souhaite une belle et heureuse année !
Prenez bien soin de vous !

ATELIER PÉRISCOLAIRE

Après les vacances de la Toussaint, des ateliers ont été mis en place sur le temps périscolaire à l'école Simone Veil, des ateliers pédagogiques sur inscription, et basés sur le volontariat. Le premier atelier a duré 6 semaines.

Ils ont eu pour thème l'alimentation avec la composition d'un menu végétarien.

En effet, depuis le 1er novembre 2019, toute la restauration scolaire (de la maternelle au lycée) doit proposer au moins un menu végétarien par semaine. Cet atelier était donc l'occasion pour les élèves de CM2 d'en apprendre un peu plus sur l'alternative végétale qui leur est proposée à la cantine. Nous les avons rencontrés pour recueillir leurs avis.



Nathan aimerait que les lecteurs du Petit Lentignois puissent reproduire leur menu chez eux, parce qu'il est facile à faire. Il aurait voulu que l'atelier dure plus longtemps, jusqu'à la fin de l'année même ! C'était une très bonne expérience pour lui. Un message pour ses camarades dans les autres classes : "je préviens que ce sera bien !".

Jeanne était volontaire pour participer à cet atelier ; sa maman lui a proposé et elle a tout de suite accepté. C'est elle qui a eu l'idée du riz cantonnais dans le menu qu'ils ont composé.



Tom a apprécié faire cet atelier à quatre. Il est content de découvrir de nouvelles choses avec le menu végétarien, il aime le goût des légumes mais ne souhaite pas forcément manger moins de viande.

Naël était content lui aussi de participer à l'atelier. Il souhaite que tout le monde à la cantine puisse profiter du menu qu'ils ont confectionné à quatre.



Les élèves ont écrit une lettre à Sophie, la cuisinière de la cantine, pour lui expliquer leur démarche et leurs réflexions pour composer ce menu : des aliments riches en protéines végétales, des fruits et légumes de saison et pas trop coûteux.

Ce menu, comme tous les repas servis au restaurant scolaire, a été soumis à un.e diététicien.ne afin de vérifier son équilibre alimentaire. Une fois validé, il pourra éventuellement être proposé à la cantine.

Les élèves de CM1 inscrits à cet atelier devraient à leur tour pouvoir composer leur menu végétarien en Janvier/Février. Ensuite viendra le tour des CE2.

Pour inscrire votre enfant de CM1 (sous réserve qu'il soit déjà inscrit à la garderie) : contactez la Mairie.

Le menu des CM2 :

- soupe de courge ou de potiron
- riz, omelette, petits pois, carottes (comme un riz cantonnais)
- yaourt à la crème de châtaigne
- galette des rois ou, si ce n'est plus le moment, plateau de fruits : kiwis, oranges et clémentines (ou mandarines)



VIE ASSOCIATIVE

NOUVEAUX ESPOIRS
NOUVEAUX PLANS
NOUVEAUX EFFORTS
NOUVEAUX SENTIMENTS
NOUVEAUX ENGAGEMENTS

ACCUEILLONS 2021 AVEC
UNE NOUVELLE ATTITUDE

BONNE ANNÉE

GROUPEMENT D'ANIMATION LENTIGNOIS (G.A.L.)



Le mot du président,

Les années se suivent mais finalement ne se ressemblent pas !

Le Groupement d'Animation Lentignois, comme toutes les associations, traverse une période tourmentée et inédite. Ainsi, l'ensemble de nos activités en présentiel a dû se mettre en veille depuis la Toussaint, mettant à mal le lien social de la commune.

2020 est désormais dans le rétroviseur, tout n'est pas fini avec cette épidémie, mais je sais pouvoir compter sur vous dans les mois à venir pour relancer notre machine.

J'en profite au nom du GAL que j'ai l'honneur de présider, pour vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2021 et remercier toutes celles et ceux qui bénévolement permettent à notre commune d'avoir une activité associative si riche.

« Un mental positif produit des sentiments positifs qui attirent des situations positives vous permettant d'obtenir des résultats positifs » (Maurice Massolin)

N'hésitez pas, venez nous rejoindre, faire de belles rencontres et continuer à tisser le lien social de notre commune.

Le président,
Sébastien Planchet

Contacts/Renseignements : 06 88 56 01 39



UN TEMPS POUR SOI

Un Temps Pour Soi ne sait pas quand il pourra réouvrir ses portes, mais nous gardons l'espoir de pouvoir le faire très bientôt. Dès que la mairie nous autorisera la réouverture, nous vous recontacterons.

Dans cette attente, je tiens à vous présenter tous nos vœux pour cette nouvelle année 2021 qui vu les circonstances ne peut être que meilleure.

Que 2021 nous ramène nos libertés de rencontres et de déplacements, mais avant tout la santé pour tous et toutes, c'est le bonheur maximal.

Dans l'attente de se retrouver, prenez soin de vous, à bientôt j'espère nombreux et nombreuses.



CLASSES

Les circonstances exceptionnelles liées à la COVID-19, au confinement et au couvre-feu ne nous ont pas permis de maintenir en toute sérénité nos premières réunions.

Si vous ou votre enfant êtes né une année en « 0 » ou en « 1 » : que vous souhaitiez simplement participer au défilé ou que vous soyez motivé pour participer activement à l'organisation, nouvel arrivant ou Lentignois depuis des générations, nous vous encourageons à participer à nos réunions où nous vous expliquerons tout en détails.

Nous vous rappelons le planning des réunions pour 2021, à la Salle d'Animation Rurale (vers le terrain de foot) : 02/02 – 09/03 – 06/04 – 04/05 – 08/06 à 20h00

Info/contact :

Christelle DURET 06 74 08 24 80

David ROY 06 11 40 60 97

david.roy.perso@gmail.com

THÉÂTRE



"La Trappe à Souffler" vous souhaite une bonne année et surtout une bonne santé avec l'espoir de sortir rapidement de ce tunnel, vu les conditions sanitaires, il n'y aura pas de représentation en mars 2021. Mais nous avons réagi et nous pensons déjà à notre nouvelle pièce pour mars 2022 avec beaucoup d'espoir pour faire nos représentations.

Dans l'attente de vous voir lors de nos prochaines soirées pour passer un bon moment ensemble,

Prenez soin de vous.



BADMINTON

Malgré les restrictions qui nous ont été imposées, et pour la sécurité de tous, nous sommes impatients de retrouver les terrains de badminton, si bien sûr la crise sanitaire nous le permet.

En vous souhaitant à toutes et à tous une bonne année.



CLUB DU BON ACCUEIL

Lorsque les circonstances le permettront, le Club du Bon Accueil reprendra ses activités 2 après-midis par semaine, à la Salle des Fêtes de Lentigny pour jouer aux cartes, au Scrabble, ou pour discuter. Tout le monde sera content de se retrouver.



Le SOU des écoliers

Malgré le contexte, nous continuons à proposer chaque mois aux parents de l'école mais aussi à l'ensemble des Lentignois un panier de légumes et de fruits variés, et de saison. Nous avons profité du mois de Décembre pour proposer des produits festifs, de la bière de notre brasserie locale, des papillotes mais également du miel réalisé par la commune.

Encore un grand merci aux cantonniers pour leurs dons.

Nous espérons que chacun a pu passer d'excellentes fêtes de fin d'année avec ses proches et nous vous attendons dès le mois de janvier pour la commande d'un panier de fruit et légumes. Meilleurs vœux à tous pour cette nouvelle année.





COMITÉ DE JUMELAGE

Nous espérons que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année et nous vous souhaitons une très belle année 2021. Que cette nouvelle année nous permette de retrouver nos activités et nos relations.

Nous avons une pensée particulière pour nos partenaires dont l'activité a été mise à l'arrêt pendant plusieurs mois. Nous pensons aussi aux familles qui ont été touchées par la COVID. Les activités du Comité de Jumelage sont au ralenti en fin d'année.

Nous commençons à organiser les événements de l'an prochain qui seront la rencontre avec les Italiens de Benna à Lentigny (22, 23 et 24 Mai 2021), l'animation du feu d'artifice le 13 Juillet et la Marche le 5 Septembre 2021.

L'Assemblée Générale se déroulera le Vendredi 29 Janvier à 20h, si la crise sanitaire nous permet cette rencontre, sinon elle sera repoussée. Le lieu reste à définir.

A très vite et encore meilleurs voeux pour 2021 !



RESTAURANT SCOLAIRE

Le trimestre se termine et il est temps pour nous, de faire un petit bilan de nos activités.

Après un démarrage sur les chapeaux de roues, notre cantine a pris son rythme de croisière et la venue de Mélina au service a grandement soulagé le travail de Sophie et Vanille ! Les mesures barrières dues au Coronavirus ont accru le travail de ces dames mais sans ôter leur bonne humeur et leur professionnalisme. Merci à elles !

La fréquentation avoisine les 100 couverts/jour ce qui prouve que ce service est absolument nécessaire.

Nous étudions actuellement la possibilité de réaliser un menu concocté par les enfants dans un atelier périscolaire. Les contraintes d'hygiène et les gestes barrières limitent un peu notre champ d'action mais je pense que nous arriverons, tôt ou tard, à ce que ce projet devienne réalité. A suivre !!!!

Le bureau du Restaurant Scolaire se tient à votre disposition pour dialoguer avec vous si vous le désirez.

Tous les membres du Comité de Gestion vous présentent tous leurs vœux pour 2021 !



UNION SPORTIVE LENTIGNY - USL

Après avoir repris le chemin des parquets, nos licenciés ont connu un nouveau coup d'arrêt fin octobre.

Cette période d'incertitude est difficile à vivre pour le sport amateur et ses associations qui restent tributaires des décisions sanitaires qui peuvent varier d'un jour à l'autre.

Depuis le 15 décembre nos jeunes licenciés ont pu retrouver le ballon avec un protocole adapté. La reprise des matches est pour l'instant espérée le 16-17 janvier et le 13-14 février pour les seniors mais l'incertitude reste grande.

Le club remercie toutes les personnes ayant participé à notre vente de lasagnes à emporter. D'autres ventes seront prévues afin de faire face à l'annulation de nos manifestations. Nous remercions aussi nos partenaires fidèles à nos côtés.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne année.





ESPOIR SPORTIF DE L'OUEST ROANNAIS - ESSOR



L'année 2020 fût compliquée pour toutes les associations sportives mais 2021 s'annonce certainement être un meilleur cru pour le club de football de l'Essor.

Malgré une mise en veille forcée en cours d'année, le club a continué à œuvrer en coulisse avec la vente de chocolat à Noël (à distance). Ce fût un succès comme chaque année. Plus tôt dans l'année, au cours du 1er confinement nous en avons profité pour faire valoir notre solidarité, en effet avec d'autres club de la Loire nous avons offert un stock important de chocolat aux personnels des hôpitaux du département à l'occasion des fêtes de Pâques. Nous avons également offert à tous les résidents des maisons de retraite du secteur (Villerest, St Alban les Eaux, et St Just en Chevalet) un brin de muguet pour fêter le 1er mai et une composition florale aux différents accueils.

L'inconnu subsiste toujours concernant certaines manifestations de début d'année, mais la confiance est de mise pour les manifestations en plein air. Le 13 février il y aura notre traditionnelle vente de boudin devant la boulangerie. D'année en année notre boudin gagne en réputation. Venez nombreux pour le déguster.

Il y a également le rassemblement des « Fourmiz ». C'est un rassemblement important pour le club et très attendu des enfants. Rendez-vous pour le week-end de Pentecôte ! Côté sportif, les entraînements ont pu reprendre sur le nouveau terrain d'entraînement tout en respectant des conditions d'encadrements strictes.

Les matchs amicaux et officiels sont toujours suspendus mais les instances régionales ont travaillé sur différents scénarios pour permettre d'aller aux termes des différentes compétitions de cette saison.

Le club ESSOR souhaite à tous les habitants de la commune de Lentigny une très bonne année 2021 et surtout la meilleure santé possible.



AMIS ET SYMPATHISANTS DE LA FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie)

La FNACA par la voix de son Président, Monsieur Barbosa, vient vous présenter à toutes et tous, les meilleurs voeux de ses adhérents pour cette année 2021. Qu'elle vous amène bonheur et santé et vous voit sortir de ce sombre tunnel.

Que cette année 2021 nous permette de reprendre nos activités.

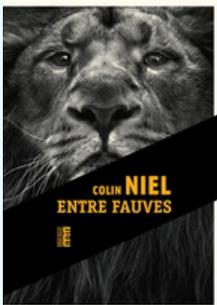
MEILLEURS VOEUX À TOUTES ET TOUS.



MÉDIATHÈQUE

Début décembre, Christel, votre libraire du « Hibou Diplômé » devait venir nous présenter ses coups de cœur de l'automne. Mais voilà, la médiathèque avait fermé ses portes.

Alors pour remplacer, en partie, cette soirée d'échanges, elle a bien voulu nous écrire un peu de ce qu'elle aurait voulu nous dire.

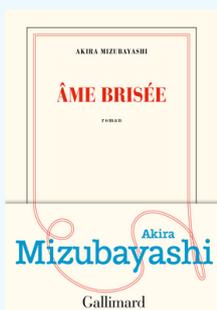


« ENTRE FAUVES » DE COLIN NEIL

Martin est garde-forestier dans les Pyrénées, il travaille sur la préservation de la

faune et la réintroduction des ours ; en parallèle il traque sur les réseaux sociaux les chasseurs de fauves qui posent avec leurs trophées et en particulier une jeune femme photographiée en Namibie avec son arbalète au côté d'un lion.

Complexité : les Africains voient régulièrement leurs maigres troupeaux attaqués par les fauves et le tourisme de chasse permet l'entrée de devises : qui est le chasseur, qui est la proie ? Roman à suspense où l'auteur connaît parfaitement son sujet.
À DÉVORER !

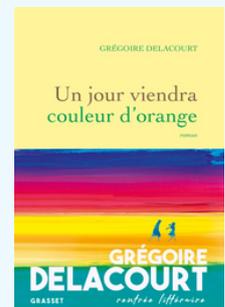


« AME BRISEE » D'AKIRA MIZUBAYASHI

Roman délicat où littérature et musique se mêlent à merveille.

« UN JOUR VIENDRA COULEUR D'ORANGE » DE GRÉGOIRE DELACOURT

Un père de famille sous l'emprise de la colère des « gilets jaunes » et l'escalade de la violence, incapable de communiquer avec son fils autiste. La mère de l'enfant, infirmière en soins palliatifs, d'une bienveillance absolue, le protège et l'aime plus que tout. Dans ce contexte difficile, l'amour est toujours présent, la pureté et la naïveté de l'enfant donnent du souffle. Une belle leçon d'humanité.



« COMMUNITY » DE LUNA JOICE Roman de science-fiction philosophique

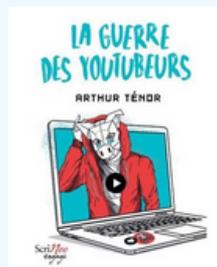


ET ENCORE...

« CE GENRE DE PETITES CHOSES »
DE CLAIRE KEEGAN



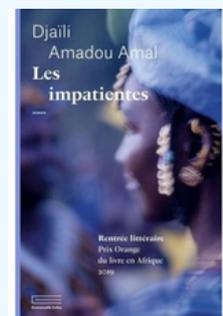
« L'INCONNUE DU 17 MARS »
DE DIDIER VAN CAUWELAERT



« LA GUERRE DES YOUTUBEURS »
D'ARTHUR TENOR
Roman jeunesse



« CE QU'IL FAUT DE NUIT »
DE LAURENT PETITMANGIN



« LES IMPATIENTES »
DE DJAILI AMADOU AMAL

Nous en avons acheté certains et d'autres aussi, pour les grands et les petits, que nous vous invitons à découvrir dans votre médiathèque. Nous serons là !

Toutes les équipes, celle du samedi, mais aussi celles du lundi, du mardi et du mercredi souhaitent à tous, amis lecteurs et lectrices, une très bonne et joyeuse année 2021.



INTERVIEW

5 JEUNES LYCÉENS DU MONDE ENTIER ACCUEILLIS PAR DES FAMILLES LENTIGNOISES



Sous les masques, vous les voyez, ils sont tout sourire !!! Pietro d'Italie, Ece de Turquie, Alenka de Slovaquie, Lourdes d'Argentine, Timothy de Hong Kong, mais aussi Flavie de Lentigny, partie l'année dernière au Chili, dont la famille est accueillante pour la septième fois et Sandrine et Elodie, 2 mamans d'accueil. Valentine, fille de Sandrine est actuellement en Espagne.

Agés de 15 à 18 ans, ils ont souhaité vivre 8 mois dans une famille qui choisit de les accueillir. Arrivés le 30 octobre, ils repartiront début juillet. Ils sont tous scolarisés à Roanne. Nous les avons reçus en mairie (avec les gestes barrière, bien sûr). Ils étaient très contents de se voir tous ensemble, c'était la première fois depuis leur arrivée, à cause du COVID. Et nous leur avons posé plein de questions :

QU'EST-CE QUI VOUS A MOTIVÉS POUR VENIR EN FRANCE ?

Une seule jeune était déjà venue en France avec sa famille. Pour tous les autres, c'est une première ! Ils souhaitent améliorer leur français, découvrir la culture française, la cuisine (les crêpes !). Ils sont venus aussi pour rencontrer des jeunes du monde entier. Ils ont conscience que cette expérience va les faire grandir en confiance, en autonomie, ils peuvent en être fiers.

LE PLUS DIFFICILE POUR VOUS ?

La langue française !

« C'est ce qui nous a beaucoup motivés pour venir en France , mais que c'est difficile ! ».

Pour certains plus que pour d'autres qui ont depuis plusieurs années dans leur pays des cours en français dans différentes matières.

Le système scolaire : par exemple en Argentine, les cours sont l'après-midi ; pour Lourdes « c'est très fatigant d'avoir cours tous les jours toute la journée, d'avoir à se lever tôt ! »

D'entrer en relation avec les français : « les français n'aiment pas beaucoup parler avec les étrangers », « mais après, ça se passe bien. »

Les habitudes culinaires : « chez moi, on mange de la viande rouge tous les jours. »

Les horaires des repas : « le soir, j'ai l'habitude de manger plus tôt. »

« Ce n'est pas toujours facile de ne pas voir sa famille pendant tout ce temps. »

Et du côté des familles accueillantes ?

« On accueille un jeune qui veut vivre quelque chose d'exceptionnel, qui va partager notre vie comme un de nos enfants, dans la tristesse comme dans le bonheur.

Cet accueil permet de s'ouvrir des 2 côtés. Forcément, ça va quand même changer un peu notre façon de vivre. C'est une aventure familiale qui apporte beaucoup de joie. »

« J'ai des frères et sœurs partout dans le monde ! » nous dit Flavie.



Quelques mots sur l'AFS,
organisation internationale qui organise ces séjours



L'American Field Service (AFS) est né de l'engagement de jeunes étudiants volontaires américains pour sauver des vies comme ambulanciers sur les champs de bataille de la Première Guerre mondiale. De cet élan de solidarité est né un organisme qui propose aux jeunes générations des programmes éducatifs dans le monde entier, en faisant le pari que la compréhension mutuelle peut éviter des guerres.

Dans plus de 50 pays actuellement sur les 5 continents, des jeunes âgés de 15 à 18 ans sont accueillis par des familles non rémunérées pour une immersion linguistique et culturelle complète.

Sur les 130 jeunes accueillis cette année en France (plus de 400 les autres années), 5 le sont à Lentigny, grâce à Sandra Collet qui coordonne bénévolement le dispositif (pour plus d'informations, la contacter au 06 07 72 77 76).

Nous ne pouvons pas faire moins que de les faire parler dans le Petit Lentignois !

Nous leur souhaitons un bon séjour, et n'hésitons pas à échanger avec eux si nous avons l'occasion de les rencontrer. Comme le cite si justement Anny : « l'autre, c'est cet ami que nous ne connaissons pas encore ».

Les 2 intervieweuses, Anny WILLE et Catherine SPECKLIN

Site internet : afs.fr - Facebook AFS rhone et loire 

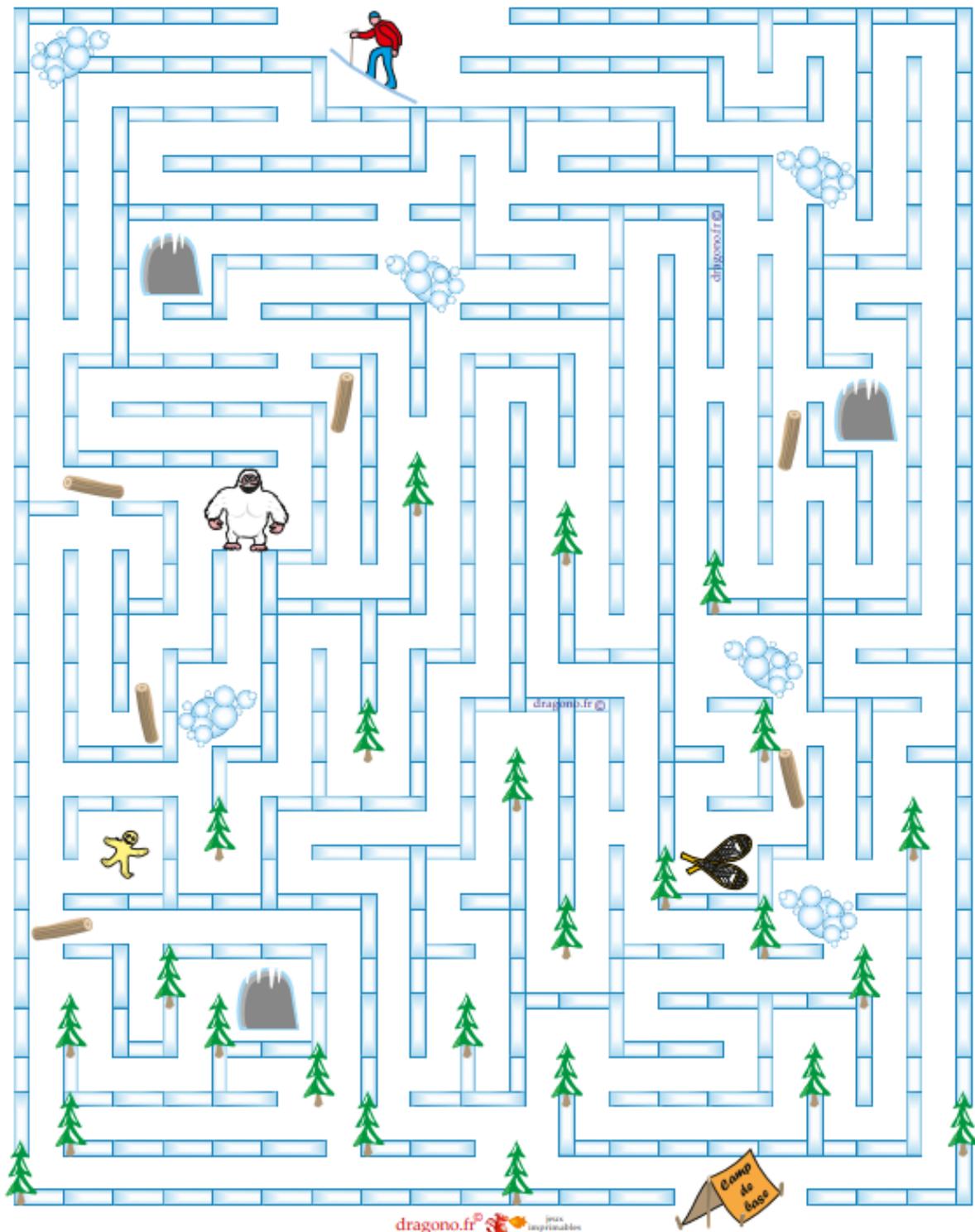


ET SI ON JOUAIT UN PEU ?

LABYRINTHE

Pars du camp de base (en bas) et rejoins l'alpiniste en haut de la montagne.

Fais attention aux avalanches et aux troncs d'arbres qui bloquent le passage !. Si tu croises le Yéti, il te capturera, mais si tu lui donnes son doudou, il t'aidera à enlever les troncs d'arbres qui t'empêchent de passer. Trouve les raquettes, elles te permettront de franchir les avalanches. Tu peux passer par les grottes, elles communiquent entre elles comme des raccourcis.



ASSOCIE LES MOTIFS

Relie chaque écharpe aux gants de mêmes motifs, puis relie chaque paire de gants au bonnet qui correspond.



lululataupe.com

TROUVE LES 7 DIFFÉRENCES



Réponses : bouche, bouton, branche gauche, branche droite, carotte nez, ombre écharpe, oeil gauche



RETROUVE LES MOTS

Neige, givre, blanc, ski, manteau, décembre, janvier, février, mars, Noël, moufles, écharpe, bonnet.



t	r	a	m	a	n	t	e	a	u	p	é
r	d	b	n	h	o	p	o	f	a	s	s
o	s	l	h	e	r	o	z	u	e	k	b
d	r	a	g	a	i	z	p	l	i	o	c
j	é	n	h	r	u	g	f	r	n	é	m
a	a	c	n	k	é	u	e	n	c	n	a
n	é	n	e	i	o	i	e	o	o	n	r
v	f	f	v	m	r	t	v	a	g	ë	s
i	o	n	n	v	b	i	k	m	i	r	l
e	a	o	é	o	i	r	s	r	v	s	s
r	ë	f	r	t	e	s	e	l	r	n	r
d	é	c	h	a	r	p	e	e	e	t	t

Une version couleur de votre bulletin municipal est téléchargeable sur www.lentigny.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

AGGLO  ROANNE

541 kg de déchets sont produits chaque année par habitant. Pourtant plus de la moitié de ces déchets est valorisable.

Depuis Janvier 2020, tous les emballages se trient (pots de yaourts, barquettes, sacs congélation, packs d'eau, etc.).



Emballages

Emballages en plastique, cartonnets, briques alimentaires, emballages en métal




Verre

POTS ET BOCAUX EN VERRE

Bouteilles, pots, bocaux et flacons de parfum en verre




Papiers

TOUS LES PAPIERS

Journaux, magazines, prospectus, feuilles volantes, enveloppes, catalogues, annuaires, cahiers




Pensez-y!

Déposez vos textiles dans un conteneur Le Relais (linge de maison, maroquinerie, chaussures **même usés**)

Inutile de laver vos emballages avant de les porter au point tri. Il suffit qu'ils soient bien vidés. **En vrac, sans sac.**

NOUVEAU!

Tous les emballages se trient!



Pots de yaourt, barquettes, blisters packs d'eau, gobelets, sacs en plastique, film étirable, sacs de congélation

MAIS AU FAIT, POURQUOI TRIER NOS DÉCHETS ?

Pour limiter au maximum les déchets partant à l'enfouissement, solution pas du tout écologique (pollution des sols et de l'eau) et très onéreuse (pour rappel : augmentation de 50% de la taxe de l'État sur l'enfouissement en 2021).

Nous devons donc encore mieux trier les emballages, papiers, verres, et composter.



Rappel : composteur gratuit sur demande sur le site www.aggloroanne.fr ou par téléphone au numéro vert 0800 17 34 50.

LA FIBRE CHEZ MOI !

VOTRE CONNEXION INTERNET JUSQU'À 1 GIGA*
Roannais - Plaine du Forez - Monts du Lyonnais - Pilat - Haut-Foréz...

- 1** Ma commune est éligible à la fibre publique THD42.
- 2** Je demande l'installation gratuite d'une prise spéciale sur le site Internet thd42.fr ⁽¹⁾
- 3** Ma prise est posée. Je peux alors choisir mon fournisseur d'accès Internet.

Un programme porté par

04 77 430 855

territoire d'énergie LOIRE - SEL

INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT fibre THD42

*1) compris lorsque les fournisseurs d'accès sont présents sur le secteur. L'ajout d'une prise demandée sur thd42.fr est gratuite jusqu'en 2018. Hors des entreprises locales isolées. Uniquement pour les bâtiments existants en 3ème et 4ème étages construits entre 2013 et 2018. Depuis le 1^{er} janvier 2019, le raccordement des nouvelles constructions est soumis à un règlement forfaitaire.

LA FIBRE CHEZ MOI !

Le réseau fibre optique a été déployé sur notre commune et vous avez pour la plupart accès au Très Haut Débit maintenant. Si vous n'êtes pas encore raccordé à la fibre, pensez à demander le raccordement en passant par THD42.

Passer par THD42 vous permet d'assurer gratuitement la phase d'installation de la fibre, et de choisir ensuite votre fournisseur d'accès. Ainsi, en cas de problème technique sur la voirie (fourreau obstrué par exemple), les équipes sur place auront toutes les compétences pour décider des interventions nécessaires, voire même commander des travaux lourds sur la voirie.

Plus de renseignements sur thd42.fr

LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE

Chaque année, à l'approche de l'hiver, le monoxyde de carbone est responsable de plusieurs milliers d'intoxications, dont une centaine de décès, qui peuvent être prévenus par des gestes simples.

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié,
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion,
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Installez un détecteur de monoxyde de carbone chez vous.

Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

- Aérez** au moins 10 min. par jour
- Faites vérifier et entretenir** : chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver
- Utilisez dehors** : appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes
- Respectez le mode d'emploi** des appareils de chauffage et de cuisson

www.prevention-maison.fr

Santé publique France

NOM D'UN CHIEN !

Les trottoirs et les rues de la Commune sont régulièrement souillés par des déjections canines. Cette pollution, qui occasionne des problèmes de salubrité et d'hygiène dans notre village, est aggravée par la présence de chiens fugueurs. Au delà de la propreté du village, il est question de sécurité publique.

Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne ou tout incident (déjections, errance, nuisance sonore, etc.). Nous faisons appel au civisme de chacun, pour que Lentigny conserve son cadre de vie agréable et convivial.



FEUX D'ARTIFICES



Chaque année en France, des centaines de traumatismes par pétards se produisent, pouvant entraîner chez les victimes des brûlures des mains, de la face et des yeux, des traumatismes au niveau de l'oreille, voire des délabrements de membre. Sans parler des risques d'incendie, et des dangers pour les animaux.

Le respect des catégories d'explosifs et de leurs précautions d'usage respectives est donc primordial.

Pour avoir le droit d'organiser un feu d'artifice, vous devez suivre différentes règles. Les responsables de spectacles pyrotechniques doivent avoir l'autorisation du Maire et faire une déclaration à la Préfecture du département au moins un mois avant la date du spectacle si ce dernier comporte des artifices de catégorie F4 et/ou s'il contient plus de 35 kg de matière active.

Pour les particuliers utilisant des feux d'artifices de catégories F1 à F3, si la mise à feu se déroule ailleurs que sur la propriété du tireur, il faut demander l'autorisation au propriétaire du terrain. Si le terrain est municipal, il faut demander l'accord à la Mairie saisie en sa qualité de propriétaire.

Autre point très important : il ne doit pas y avoir de ferme ou de station-service près de chez vous, ni de maison d'habitation situées à moins de 50 mètres. Assurez-vous que votre terrain est bien configuré pour respecter les normes de sécurité et que les produits que vous souhaitez utiliser sont conformes et adaptés aux lieux.

Vérifiez ensuite que votre assurance responsabilité civile vous couvrira en cas d'accident. Si ce n'est pas le cas, vous devrez souscrire une assurance complémentaire.

Renseignez-vous aussi en Mairie, car un arrêté municipal peut être pris pour interdire les feux d'artifice.

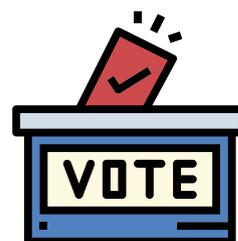
ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES 2021

Un projet de loi a été présenté au Conseil des Ministres le 21 décembre 2021 par Gérald Darmanin, Ministre de l'Intérieur. Ce projet de loi prévoit un report des élections départementales et des élections régionales prévues initialement en mars 2021 à juin 2021 en raison du contexte sanitaire provoqué par le Covid-19. Les élections territoriales de Corse, Guyane et Martinique sont également concernées par ce report.

Le conseil scientifique doit remettre au Parlement un rapport sur la situation sanitaire au plus tard le 1er avril 2021. Nous devrions en savoir plus à ce moment là.

Les conseils départementaux et régionaux sont renouvelés en leur intégralité lors de ces élections. Les conseillers départementaux et les conseillers régionaux sont élus pour six ans ; ils sont rééligibles.

Pour voter aux élections départementales et régionales, il faut être de nationalité française, être âgé de 18 ans révolus, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur une liste électorale.



En cas d'absence sur la liste électorale de la commune, il convient de formuler une demande d'inscription. Elle s'effectue via le service en ligne « Demande d'inscription sur les listes électorales » disponible sur le site www.service-public.fr ou en vous adressant directement au secrétariat de la Mairie.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à se manifester dès que possible auprès du secrétariat de la Mairie, muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité, ou à faire les démarches en ligne via le site service public.



TRIBUNE - LENTIGNY EN ACTIONS

Il est grand temps de tourner la page de l'année 2020 qui nous a réservé un cadeau empoisonné : la Covid-19.

Cette Covid impactant aussi la vie démocratique de nos communes en perturbant le bon déroulement des élections municipales.

Faisons rimer 2021 avec un immense espoir.

Notre commune n'a pas été épargnée par le virus : alors protégez-vous... et restez vigilants.

Nous espérons que vous avez pu passer de très bonnes fêtes de fin d'année et savourer ces moments lumineux en compagnie de ceux qui vous sont proches.

Prenez soin de vous.

Nous serons au rendez-vous à vos côtés...

Daniel GONIN

Liliane VOUTE

Corinne BAIN

Linda FILOTTO

POUR RECEVOIR LES ACTUALITÉS DE LA COMMUNE PAR E-MAIL OU SUR VOS MOBILES

Abonnez-vous à la
lettre d'information sur www.lentigny.fr

1- Téléchargez l'application
illiwap sur votre mobile



ABONNEMENT À LA LETTRE D'INFORMATION

E-mail

(Pensez à valider votre abonnement à réception
du courriel de confirmation)

2- Saisissez "Lentigny"
dans la barre de
recherche



OU scannez ce QRCode
dans votre application



MAIRIE - AGENCE POSTALE horaires d'ouverture

**du lundi au vendredi
de 08h30 à 12h30**

le samedi de 08h30 à 12h00

Fermeture le mercredi



MÉDIATHÈQUE horaires d'ouverture

Lundi et Mardi : 9h30 - 11h30

Mercredi : 16h30 - 18h30

Samedi : 10h - 12h

Une question ? Besoin de rentrer en contact avec l'équipe municipale ?

Vous pouvez le faire :

- Par téléphone au 04.77.63.13.60
- Par courrier à Mairie de Lentigny - 36 place de la Mairie - 42155 LENTIGNY
- Par courriel à mairie@lentigny.fr
- Sur rendez-vous avec Madame le Maire, les adjoints, les élus

Une suggestion de nouveautés, d'information, d'articles pour le prochain numéro ?

- Envoyez-nous vos courriels à petitlentignois@gmail.com